

CAP en 1 an

Menuisier en Sièges



Objectifs de la formation

Cette formation mène à la conception et à la réalisation de sièges en appliquant des règles d'ergonomie et en suivant des codes stylistiques spécifiques. Elle apporte des connaissances technologiques et techniques généralistes sur le bois ainsi que des connaissances propres à la spécialité de menuiserie en sièges.

Cette formation courte est essentielle pour une poursuite d'études en DNMADE.

Durée de la formation : 1 an, formation initiale.

Conditions d'inscription

- Après un CAP des métiers d'art
- Après un bac pro, technologique ou général

Qualités requises

- Passion pour le bois
- Avoir une sensibilité certaine
- Une bonne vision dans l'espace

Insertion professionnelle

- Entreprise de fabrication de sièges
- Prototypiste
- Restauration du patrimoine, de mobilier ancien
- Agencement et décor d'intérieur (bateau, avion, théâtre...)

Poursuite d'études possible

Autre formation des métiers du bois, Brevet des Métiers d'Art, Diplôme National des Métiers d'Art et du Design.

Horaires hebdomadaires

- EPS : 1 h
- Arts appliqués et histoire des styles : 3 h
- Prévention santé environnement : 1h30
- Enseignement professionnel (technologie, dessin technique et atelier) : 27 h

Epreuves examen

- Histoire des styles : épreuve ponctuelle d'1h
- Prévention santé environnement : évaluation en CCF
- Enseignement pratique (atelier) : épreuve ponctuelle de 17h à 25h
- Technologie : épreuve ponctuelle d'1h30
- Dessin de construction : épreuve ponctuelle de 4h à 6h
- Chef d'oeuvre : oral de 10 min



**Lycée professionnel de
l'ameublement**

Rue André-Charles BOULLE
BP 53
31250 REVEL

Tel : 05 61 83 57 49
Mél : 0310088c@ac-toulouse.fr
Site internet : <http://ameublement-revel.entmip.fr/>